



REGLEMENT INTERIEUR 2024

ENTRAINEMENTS ET RESPECT DES HORAIRES

Par respect pour le professeur, pour l'équipe encadrante et pour les autres licenciés, nous demandons aux pratiquants d'anticiper le temps de se changer pour être en tenue 5 minutes avant le début des cours (les judokas ne doivent pas arriver en kimono de chez eux).



Les spectateurs ne sont pas autorisés à assister aux entraînements (sauf pour la première séance d'essai des enfants), ceci pour ne pas perturber le bon déroulement des cours.

Le club de judo n'est pas une garderie, les parents ne doivent en aucun cas déposer leur enfant sans s'être assurés de sa prise en charge par l'enseignant ou par un membre du bureau. De même, à la fin de la séance, les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant à l'heure.

Pour les plus petits, merci de les faire passer aux toilettes avant la séance car l'enseignant ne pourra les accompagner ou les laisser descendre seuls !



Les cours ne sont pas assurés les jours fériés et durant les vacances scolaires.

TENUE

Pour des raisons d'hygiène, tous les pratiquants doivent utiliser des claquettes, des tongs ou des zooris pour aller des vestiaires au tapis.

En aucun cas un pratiquant ne peut arriver pieds nus ou avec ses chaussures de ville dans le dojo.

Les pratiquants doivent avoir les mains, les pieds et une tenue propres.



Pour éviter de se blesser ou de blesser les autres, les judokas doivent avoir **les ongles courts et ne pas porter de bijoux**.



Les féminines doivent porter un T-shirt blanc uni sous leur judogi. Les cheveux longs doivent impérativement être attachés avec un élastique sans pièce métallique.



La pratique se fera obligatoirement pieds-nus, sauf contre-indication médicale ou verrues.

Ne laissez pas d'objets de valeur dans les vestiaires. Le club et la ville de Charmes déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradations d'effets personnels.

L'utilisation des portables est interdite pendant les cours, ils doivent être mis sur silencieux (sauf cas force majeure et astreinte).

COMPETITIONS

Lors des compétitions à l'extérieur, nous demandons aux parents d'assurer le transport de leurs enfants. Le co-voiturage est fortement conseillé, à vous de vous organiser.

Le calendrier des compétitions est affiché au club ou transmis par mail.

Les frais d'inscriptions aux tournois sont pris en charge par le club qui se réserve le droit de demander le remboursement aux compétiteurs inscrits qui ne se seraient pas présentés le jour du tournoi.



PASSAGE DE GRADES

Les passages de grade se font en fin d'année scolaire, mais dans certains cas il est possible qu'il y ait un ou deux passages intermédiaires en cours de saison sur décision de l'enseignant et des membres du bureau. Il est évident que l'assiduité, le comportement ainsi que le respect du code moral entrent en ligne de compte dans l'obtention d'une nouvelle ceinture.

COTISATIONS ET CERTIFICATS MEDICAUX

La présence sur le tapis implique que les participants soient à jour de leur cotisation, et qu'ils aient fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition. Dans certains cas l'attestation d'auto-questionnaire de santé suffit.



Le judoka sans certificat médical ou auto-questionnaire de santé ne peut accéder au tapis.

Les familles ayant des difficultés financières peuvent s'adresser au bureau du judo-club afin de trouver une solution d'étalement des paiements.



La prise de licence implique l'acceptation du règlement intérieur.

L'enseignant et les membres du bureau peuvent interdire l'accès aux judokas si le règlement intérieur n'est pas respecté.

BONNE SAISON DE JUDO

BONNE SAISON DE JUDO